LA CAMPAGNE RUSSE FACE A L'ACCESSION DU PAYS A L'OMC : ANALYSE INSTITUTIONNELLE

par Vladimir **Yefimov**[1]

Le trait principal de la décennie qui vient de s'écouler en ce qui concerne les transformations de l'agriculture russe est une surprenante stabilité de ses institutions héritées de l'époque soviétique. La réforme agraire en Russie n'a pas réussi à arracher le pouvoir en milieu rural à l'ancienne bureaucratie agraire soviétique au niveau des exploitations collectives, des districts ruraux, des provinces et du pays. Cette bureaucratie détient le pouvoir au travers des réseaux conservés de l'époque soviétique, du fait de l'acceptation de son autorité par la population rurale. On peut dire que la non-réforme agraire russe est le résultat de l'accord tacite entre la population rurale et la bureaucratie agraire à propos de la conservation de l'ancien système collectiviste soviétique.

La réforme agraire russe n'a pas atteint non plus son objectif économique qui était de créer un système d'entreprises agricoles économiquement viables qui permettrait de sortir de la dépendance alimentaire envers les pays occidentaux, d'arrêter le gaspillage des ressources du secteur agraire, de créer des conditions supportables pour la population rurale pour faire face aux changements socio-économiques de la transition vers l'économie de marché, et de prévenir l'effondrement de l'agriculture russe.

Les entreprises agricoles en Russie actuelle sont essentiellement les anciens kolkhozes et sovkhozes (exploitations collectives et d'État), pratiquement inchangés en dehors de leur enseigne. Ces entreprises n'étaient pas rentables dans le passé, même dans les conditions d'octroi des énormes subventions de l'État. Evidemment, à présent, elles ne sont toujours pas rentables quand les subventions de l'État sont devenues beaucoup plus faibles. Le matériel de ces entreprises s'est dégradé et le nombre de machines agricoles en état de fonctionnement a chuté de moitié. Enfin la production agricole s'est, elle aussi, effondrée de plus de 50%. Parmi les différents secteurs agricoles, c'est l'élevage qui a été le plus touché. L'effondrement de l'agriculture russe paraît inévitable quand les ressources héritées de l'époque soviétique seront épuisées, si de vraies solutions alternatives ne sont pas trouvées.

En ce qui concerne les problèmes sociaux de la campagne russe, ils sont devenus plus aigus : il n'y a presque plus d'investissements dans la sphère sociale, et le financement du fonctionnement de cette sphère a diminué. Les exploitations collectives, en raison de leur mauvaise situation financière, ont des possibilités limitées de financement de cette sphère. Pourtant, grâce à la « symbiose » perverse des exploitations collectives et des exploitations personnelles auxiliaires (petites exploitations familiales orientées vers l'autoconsommation), le niveau de vie des habitants ruraux n'a pas autant chuté que dans les villes. Les exploitations collectives ont besoin d'une main-d'œuvre qui n'est pas attirée exclusivement par les salaires mais par l'appartenance à la communauté. L'appartenance à cette communauté dépend directement de l'emploi dans l'exploitation collective. Cette appartenance donne aux habitants ruraux un accès, y compris par le vol, aux ressources de l'exploitation collective pour leur propre consommation et l'alimentation de leurs animaux privés.

A l'heure actuelle deux tendances du développement de l'agriculture russe peuvent être discernées : « africaine » et « latino-américaine ». Les deux tendances se réalisent déjà partiellement. La première peut être observée plus nettement au nord du pays et la deuxième – au sud. L'accession de la Russie à l'OMC aura des influences importantes sur ces tendances. Chaque tendance a ses gagnants et perdants.

---

[1] Économiste consultant.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 26 novembre 2003.

La recherche présentée dans ce papier est effectuée dans le cadre de l'économie institutionnelle pragmatique. Les deux premières sections de ce papier sont consacrées à la méthodologie et aux techniques de l'analyse institutionnelle.

(Reçu le 6 janvier 2004)